



Dépêche No. 451 | 18 mai 2021

Les Sénégalais souhaitent un accès sans restriction aux réseaux sociaux, mais déplorent les fausses informations et les discours de haine

Dépêche No. 451 d'Afrobarometer | Mamadou Abdoulaye Diallo

Résumé

Pour les défenseurs de la démocratie, la presse est l'institution non gouvernementale la plus indispensable et la plus redoutable (Girard, 2019). Selon eux l'accès à l'information est primordial pour permettre aux citoyens de s'informer sur l'actualité économique, politique et sociale afin de demander des comptes aux dirigeants élus.

Les Sénégalais utilisent divers moyens pour s'informer sur l'actualité, mais la radio et la télévision demeurent les médias de masse les plus populaires en raison de leur accessibilité et de leur portée. Toutefois, les médias numériques sont de plus en plus prisés par les citoyens.

L'essor des médias sociaux a bouleversé les interrelations entre les gouvernements et les médias. D'un côté les partisans du développement démocratique redoutent les initiatives du gouvernement visant à suspendre certains médias (Agence Ecofin, 2021) et à imposer des restrictions sur l'Internet (AITN, 2021). En revanche, le gouvernement évoque la diffusion des fausses informations et des discours de haine pour justifier ses mesures de restrictions. Toutefois, certains Sénégalais craignent que les gouvernants utilisent ces menaces pour réduire les libertés de la presse.

La nouvelle enquête d'Afrobarometer au Sénégal révèle que les citoyens sont majoritairement favorables à la liberté de la presse, au rôle des médias dans le contrôle des actions gouvernementales et à la capacité des réseaux sociaux à informer les populations sur l'actualité. Cependant, la majorité des citoyens considèrent que les médias sociaux facilitent la propagation des fausses informations et des discours de haine que le gouvernement devrait pouvoir proscrire sans pour autant restreindre l'accès à l'Internet et aux réseaux sociaux.

Cela traduit une situation d'ambivalence dans la mesure où la plupart des Sénégalais affirment vouloir des médias numériques sans restriction tout en soutenant la limitation des messages qu'ils considèrent potentiellement dangereux.

L'enquête Afrobarometer

Afrobarometer est un réseau panafricain et non-partisan de recherche par sondage qui produit des données fiables sur les expériences et appréciations des Africains relatives à la démocratie, à la gouvernance, et à la qualité de vie. Sept rounds d'enquêtes ont été réalisés dans un maximum de 38 pays entre 1999 et 2018. Les enquêtes du Round 8 en 2019/2021 sont prévues pour au moins 35 pays. Afrobarometer réalise des entretiens face-à-face dans la langue du répondant avec des échantillons représentatifs à l'échelle nationale.

L'équipe d'Afrobarometer au Sénégal, conduite par le Consortium pour la Recherche Economique et Sociale (CRES), s'est entretenue avec 1.200 adultes sénégalais en décembre 2020 et janvier 2021. Un échantillon de cette taille produit des résultats nationaux avec des marges d'erreur de +/-3 points de pourcentage à un niveau de confiance de 95%. Des enquêtes ont été précédemment réalisées au Sénégal en 2002, 2005, 2008, 2013, 2014 et 2017.

Résultats clés

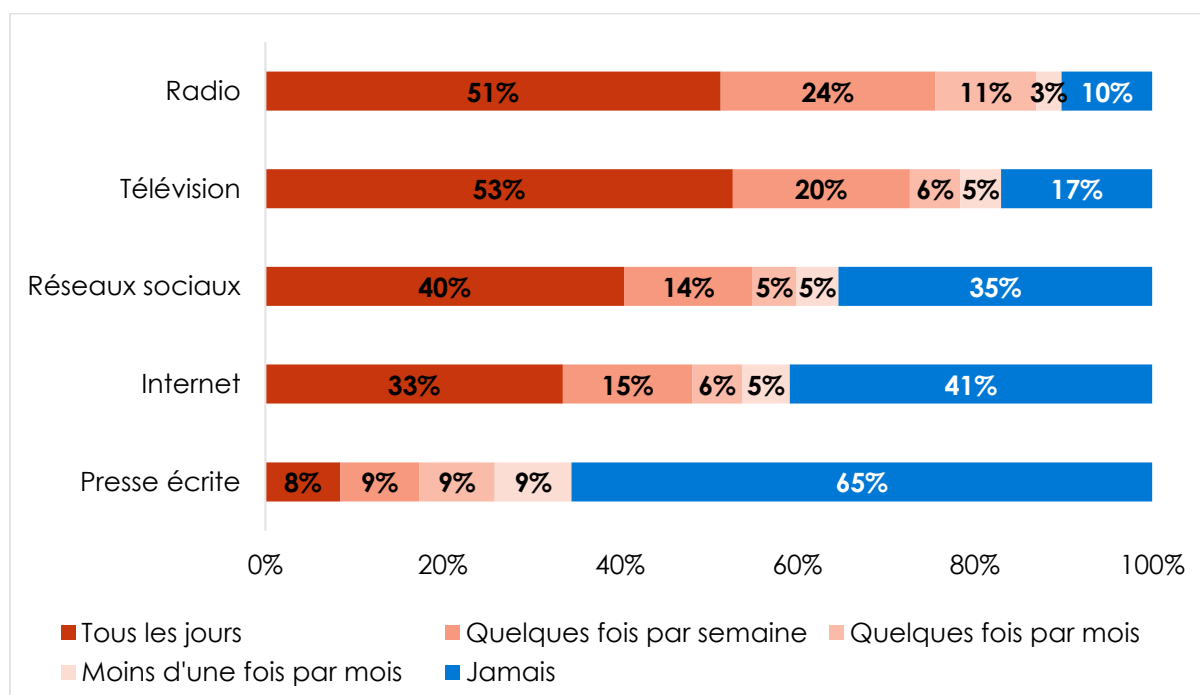
- La radio et la télévision demeurent largement les moyens les plus utilisés par les Sénégalais pour s'informer de l'actualité. Trois quart (75%) des citoyens écoutent la radio et 73% des Sénégalais regardent la télévision au moins quelques fois par semaine pour s'enquérir de l'actualité.
- Les disparités dans l'accès aux moyens de d'informations persistent. En effet, les citadins, les hommes, les plus instruits, les jeunes et les plus nantis ont plus de chance de recourir aux médias sociaux pour s'informer.
- La grande majorité (75%) des Sénégalais affirment que les médias sont plutôt libres. De plus, ils pensent que la presse devrait constamment enquêter et communiquer sur les travers du gouvernement et la corruption en son sein.
- La moitié (49%) des Sénégalais considèrent que les médias numériques ont des effets positifs sur la société, tandis qu'un peu plus du quart (28%) estiment que leur impact est plutôt négatif. Toutefois, ils perçoivent des inquiétudes quant à la diffusion des fausses informations et des discours de haine et sollicitent l'intervention de l'Etat pour les proscrire.
- En dépit de la volonté de laisser au gouvernement la possibilité d'interdire certains types d'informations, la majorité des Sénégalais (54%) soutiennent que l'accès sans restriction à l'Internet et aux réseaux sociaux devrait être sauvegardé. Toutefois, un peu plus de quatre citoyens sur 10 (42%) sont favorables à une réglementation de l'accès à l'Internet et aux réseaux sociaux.

Faites votre propre analyse des données d'Afrobarometer - quels que soient la question, le pays et le round d'enquête. C'est facile et gratuit à l'adresse www.afrobarometer.org/online-data-analysis.

Moyens de s'informer

Au Sénégal, la radio et la télévision sont les principaux moyens que les citoyens utilisent pour s'informer sur l'actualité (Figure 1). Trois quarts (75%) des Sénégalais recourent à la radio et 73% utilisent la télévision pour s'informer au moins quelques fois par semaine. Il s'en suit les réseaux sociaux (54%) et l'Internet (48%). Seul 17% déclarent lire régulièrement un journal de la presse écrite.

Figure 1 : Fréquence d'utilisation des moyens d'informations | Sénégal | 2021



Question posée aux répondants : Combien de fois recevez-vous des informations provenant des sources suivantes ?

Persistance de la fracture numérique

Les Sénégalais n'ont pas un accès équitable aux différents moyens d'information. La radio est le média le plus accessible, dans la mesure où les disparités de l'accès en fonction du lieu de résidence, du niveau d'éducation, de l'âge et du degré de pauvreté sont relativement faibles. En revanche, des écarts plus importants s'observent concernant les autres sources médiatiques, dont l'usage nécessite un niveau d'éducation plus élevé, un niveau de vie relativement élevé, ou le fait de résider dans des zones plus peuplées.

Si l'accès à la radio est statistiquement identique dans les zones rurales et urbaines (Figure 2), il existe des disparités importantes entre les zones urbaines et rurales quant à l'accès à la télévision (34 points de pourcentage), aux réseaux sociaux (36 points), à l'Internet (40 points), et à la presse écrite (25 points).

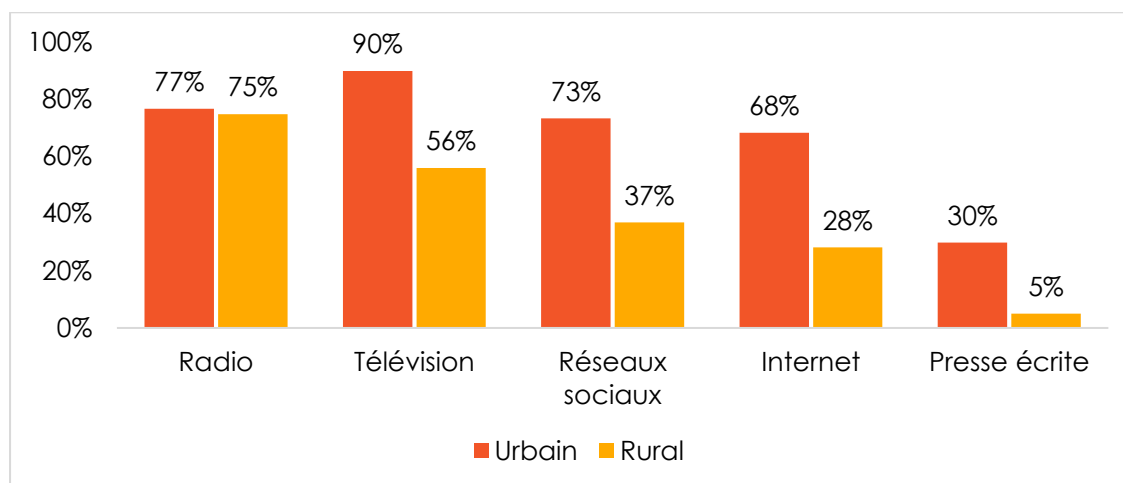
Par ailleurs, comme l'avaient montré Daffe et Diallo (2011), les hommes sont plus susceptibles que les femmes d'utiliser les médias pour s'informer (Figure 3). Les écarts les plus élevés sont notés dans l'usage de la radio (83% contre 68%), de l'Internet (55% contre 41%) et de la presse écrite (24% contre 11%).

La fréquence de consommation des médias d'information croît considérablement avec le niveau d'instruction, mais les différences sont encore plus marquées pour ce qui est des médias numériques (Figure 4). Ainsi, si moins de trois personnes sur 10 (28%) n'ayant reçu aucune éducation formelle utilisent les réseaux sociaux régulièrement, 60% de ceux de niveau primaire les utilisent, puis 75% de ceux du secondaire et plus de neuf personnes sur 10 (92%) des citoyens ayant atteint le niveau supérieur. On note la même tendance concernant l'usage de l'Internet, la presse écrite, et dans une moindre mesure de la télévision. Les disparités sont relativement faibles pour la radio, ce qui semble indiquer qu'il n'est pas nécessaire d'avoir un certain niveau d'instruction pour pouvoir écouter les informations à la radio.

On observe des tendances similaires quant à l'usage des médias d'informations selon la tranche d'âge (Figure 5). On peut voir que l'utilisation de la radio et de la télévision diffère très peu entre les groupes d'âge. En revanche, le recours aux réseaux sociaux et à l'Internet pour s'informer diminuent avec l'âge. Plus de six citoyens sur 10 des tranches d'âges 18-25 ans (61%) et de 26-35 ans (63%) ont régulièrement recours aux réseaux sociaux pour s'informer, contre 51% de la tranche 45-55 ans et 32% de ceux dont l'âge dépasse les 55 ans. De même, le recours à l'Internet montre un effet générationnel dans la mesure où son usage est plus important chez les jeunes que chez les personnes âgées.

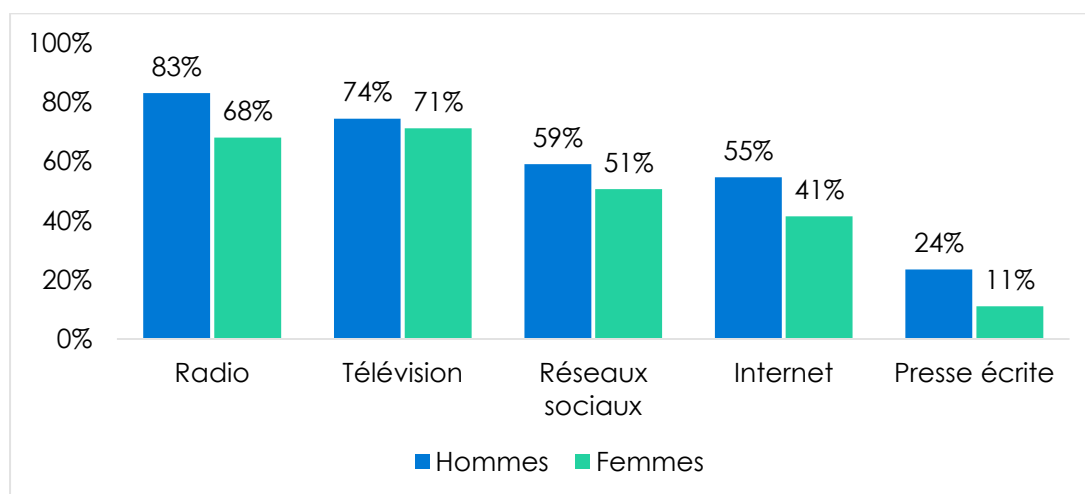
Enfin, l'usage des médias d'informations varie également avec le niveau de vie (Figure 6). A l'exception de la radio dont l'accès semble plus ou moins équitable entre riches et pauvres, les inégalités dans l'utilisation des autres moyens d'informations sont considérables. L'écart entre les mieux nantis et les personnes ayant vécu une forte pauvreté est plus élevé dans l'utilisation de l'Internet (37 points), des réseaux sociaux (35 points), de la télévision (23 points) et de la presse écrite (23 points).

Figure 2 : Utilisation des moyens d'informations | par milieu | Sénégal | 2021



Question posée aux répondants : Combien de fois recevez-vous des informations provenant des sources suivantes ? (% qui répondent « tous les jours » ou « quelques fois par semaine »)

Figure 3 : Utilisation des moyens d'informations | par sexe | Sénégal | 2021



Question posée aux répondants : Combien de fois recevez-vous des informations provenant des sources suivantes ? (% qui répondent « tous les jours » ou « quelques fois par semaine »)

Figure 4 : Utilisation des moyens d'informations | par niveau d'instruction | Sénégal | 2021

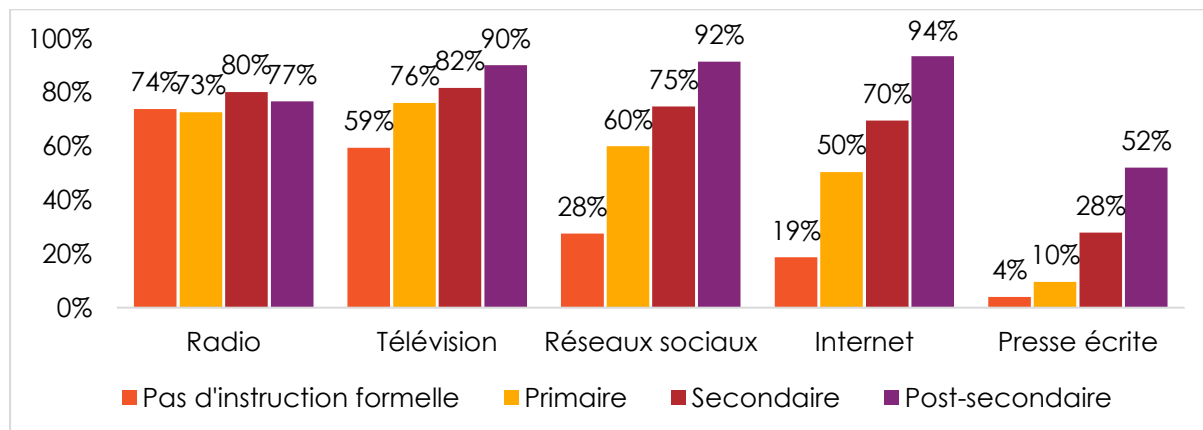


Figure 5 : Utilisation des moyens d'informations | par âge | Sénégal | 2021

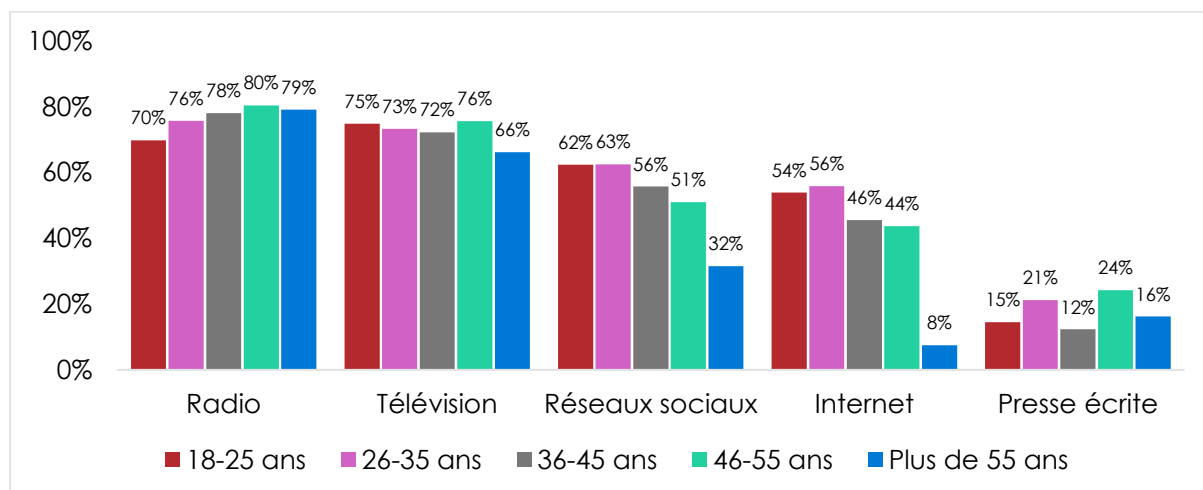
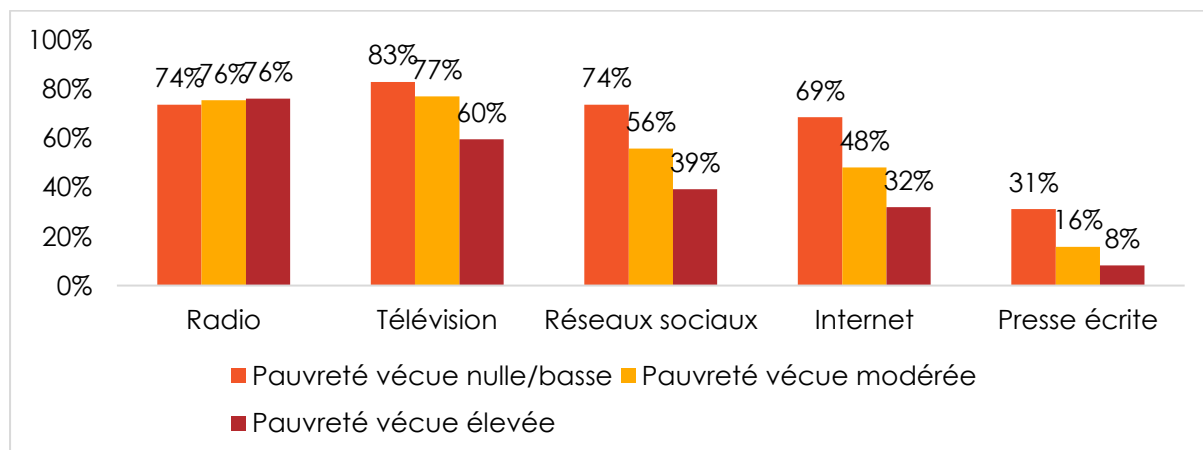


Figure 6 : Utilisation des moyens d'informations | par degré de pauvreté vécue | Sénégal | 2021



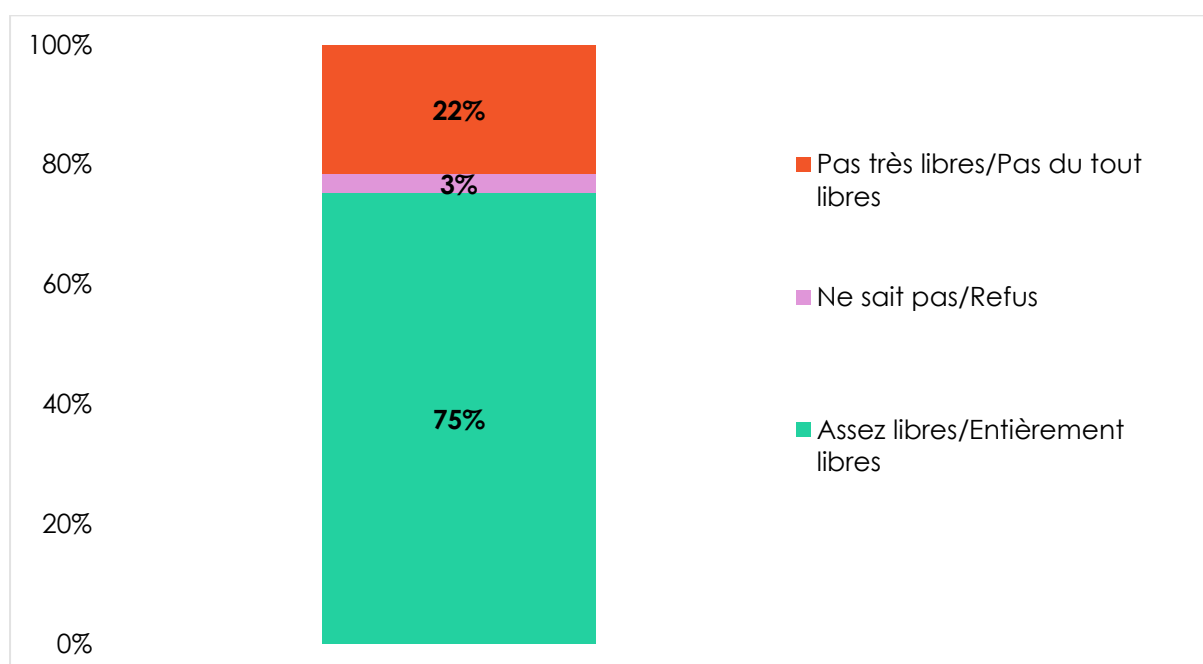
Question posée aux répondants : Combien de fois recevez-vous des informations provenant des sources suivantes ? (% qui répondent « tous les jours » ou « quelques fois par semaine »)

Perceptions sur les rôles des médias

La liberté et l'indépendance des médias sont essentielles pour garantir une pleine démocratie. Des informations fiables sur le gouvernement, les partis politiques et les décideurs constituent, pour les populations, un baromètre pour le choix des dirigeants futurs et une bonne appréciation du travail des élus (Krutz & Koné, 2020).

La grande majorité (75%) des citoyens affirment que les médias sont libres de publier ou de commenter l'actualité sans censure ni ingérence de l'Etat. Toutefois, un peu plus d'un cinquième (22%) pensent que les médias ne sont pas très libres ou pas du tout libres de diffuser des informations sans immixtion du gouvernement (Figure 7).

Figure 7 : A quelle point les médias sont-ils libres ? | Sénégal | 2021



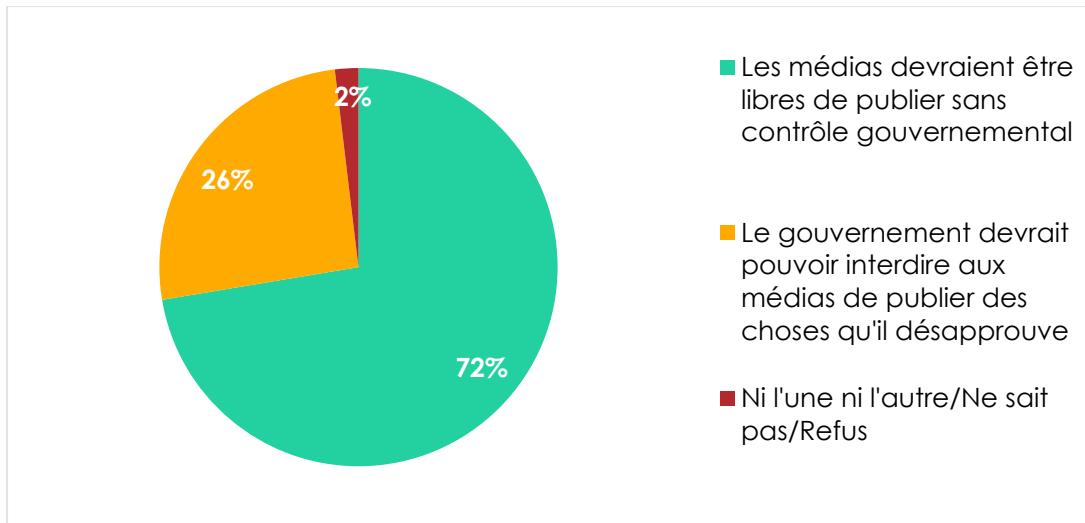
Question posée aux répondants : A votre avis, à quel point les médias sont-ils libres dans ce pays de diffuser et de commenter l'actualité sans censure ni ingérence du gouvernement ?

Par ailleurs, plus de sept Sénégalais sur 10 (72%) sont d'accord sur le fait que les médias devraient être libres de publier n'importe quelles opinions ou idées sans le contrôle du gouvernement. Toutefois, 26% des citoyens jugent que le gouvernement devrait interdire tout type de publication qu'il désapprouve (Figure 8).

De plus, trois quarts (76%) des Sénégalais pensent que la presse devrait constamment enquêter et communiquer sur les travers du gouvernement et la corruption en son sein. En revanche, moins du quart (24%) affirment que trop de reportages négatifs ne font que nuire au pays (Figure 9).

Cependant, juste la moitié (51%) des Sénégalais affirment que les médias ont été impartiaux envers les différents candidats lors des élections présidentielles de 2019, contre 41% qui jugent qu'ils n'ont pas couvert équitablement tous les candidats (Figure 10).

Figure 8 : Soutien à la liberté de la presse | Sénégal | 2021



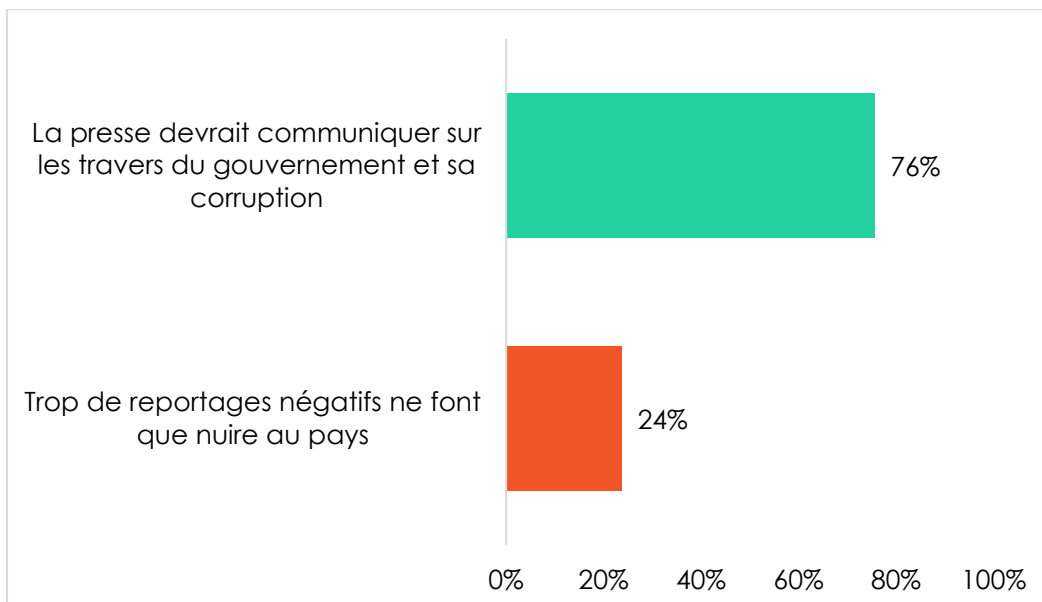
Question posée aux répondants : Laquelle des affirmations suivantes est la plus proche de votre opinion ?

Affirmation 1 : Les médias devraient être libres de publier n'importe quelles opinions ou idées sans le contrôle du gouvernement.

Affirmation 2 : Le gouvernement devrait pouvoir interdire aux médias de publier des choses qu'il désapprouve.

(% de ceux qui sont « d'accord » ou « tout à fait d'accord » avec chaque affirmation)

Figure 9 : Les médias devraient-ils communiquer sur les travers du gouvernement ? | Sénégal | 2021



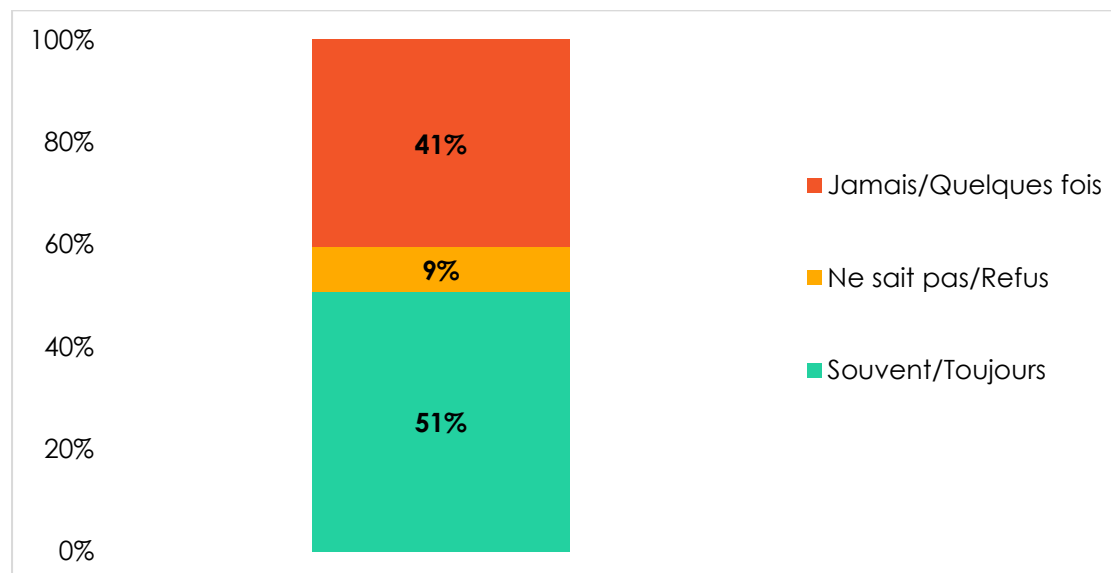
Question posée aux répondants : Laquelle des affirmations suivantes est la plus proche de votre opinion ?

Affirmation 1 : La presse devrait constamment enquêter et communiquer sur les travers du gouvernement et la corruption en son sein.

Affirmation 2 : Trop de reportages sur des événements négatifs, comme les travers du gouvernement et la corruption, ne font que nuire au pays.

(% de ceux qui sont « d'accord » ou « tout à fait d'accord » avec chaque affirmation)

Figure 10 : Les médias ont-ils assuré une couverture équitable lors des élections présidentielles de 2019 ? | Sénégal | 2021

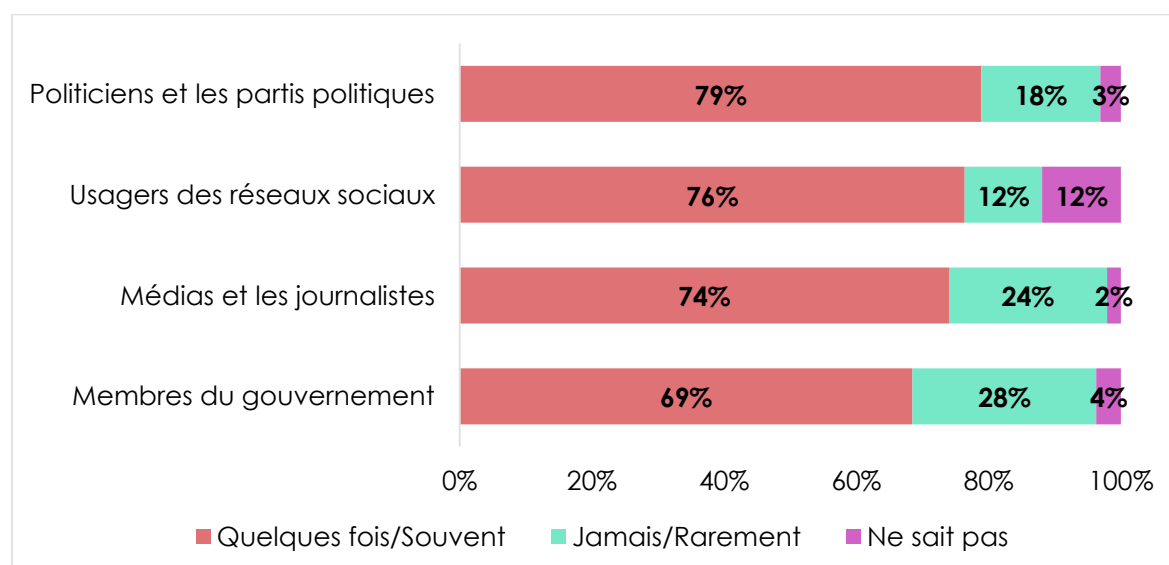


Question posée aux répondants : Au cours de la dernière campagne présidentielle de février 2019, à quel point les médias ont-ils équitablement couvert tous les candidats ?

Diffusion des fausses informations

Lorsqu'on s'intéresse à la problématique des fausses informations, il apparaît que près de huit Sénégalais sur 10 (79%) pensent que « quelques fois » ou « souvent », les politiciens et les partis politiques diffusent des informations qu'ils savent erronées. S'ensuivent les usagers des réseaux sociaux (76%), les médias et les journalistes (74%) et les membres du gouvernement (69%) (Figure 11).

Figure 11 : Qui diffuse les fausses informations ? | Sénégal | 2021



Question posée aux répondants : Dites-moi, s'il vous plaît, à quelle fréquence, dans ce pays, pensez-vous que les membres de chacun des groupes suivants diffusent des informations qu'ils savent fausses ?

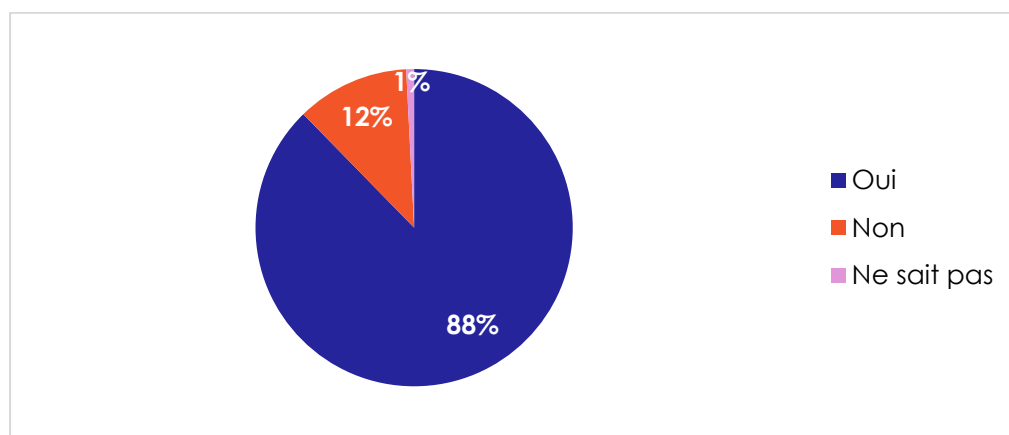
Perceptions sur les médias sociaux

Le développement de l'Internet accompagné de l'essor des réseaux sociaux ces dernières années a eu des effets considérables sur la vie quotidienne des Sénégalais et sur la « démocratisation » de l'accès à l'information. A peu près neuf Sénégalais sur 10 (88%) connaissent les réseaux sociaux tels que Facebook, Twitter et WhatsApp (Figure 12).

Globalement, la moitié (49%) de ceux qui connaissent les réseaux sociaux déclarent que leur impact dans la société est « quelque peu positif » ou « très positif », tandis que 28% affirment qu'il est plutôt négatif (Figure 13).

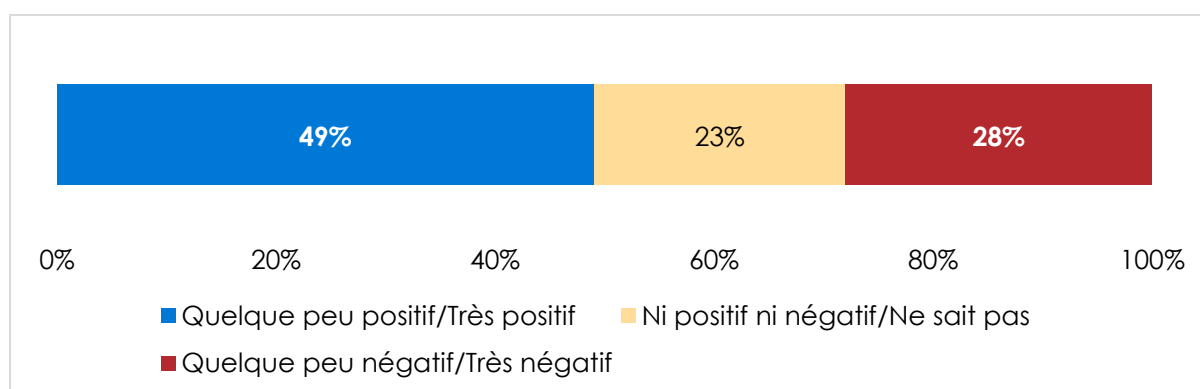
De manière spécifique, des grandes majorités des citoyens affirment que les réseaux sociaux informent beaucoup les Sénégalais sur l'actualité (90%) et permettent aux populations de s'impliquer davantage dans les processus politiques (83%) (Figure 14). Cependant, selon les répondants, ces médias sociaux rendent les gens également plus réceptifs aux fausses informations (78%) et moins tolérants à l'égard de ceux qui ont des opinions politiques différentes (60%).

Figure 12 : Connaissance des réseaux sociaux | Sénégal | 2021



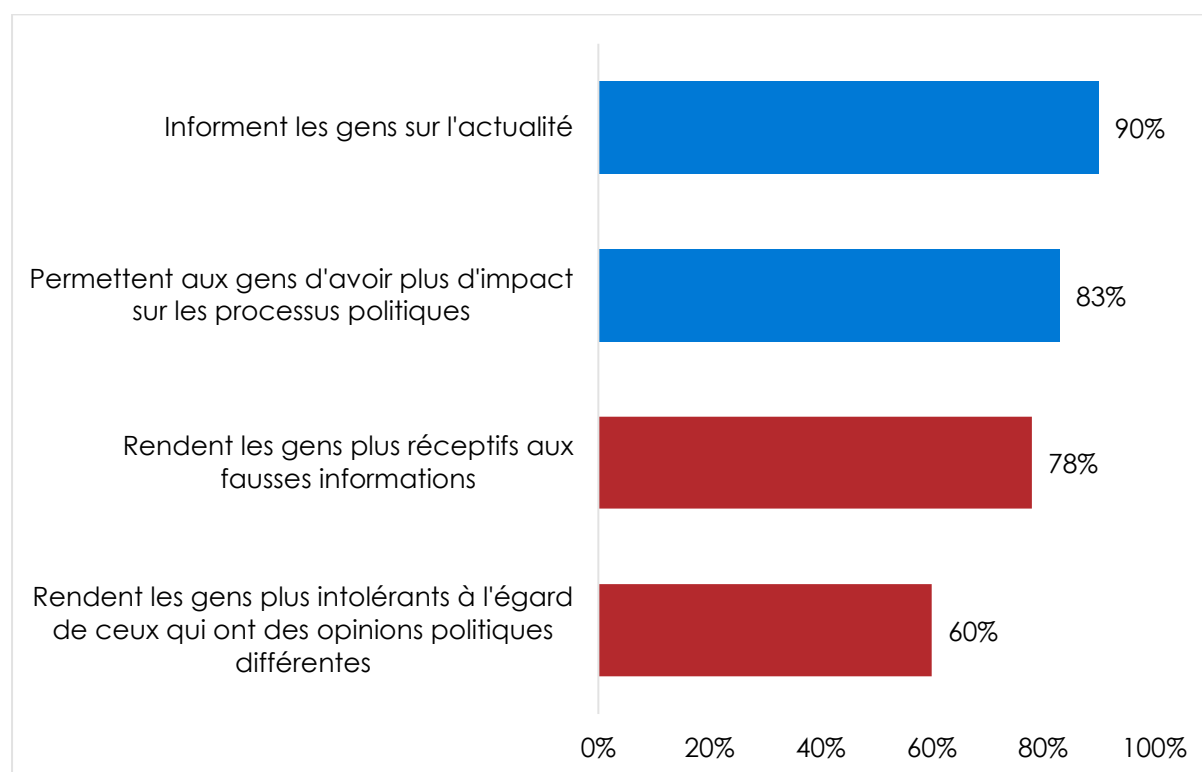
Question posée aux répondants : Avez-vous entendu parler des réseaux sociaux, tels que Facebook, Twitter, et WhatsApp ?

Figure 13 : Impact global des réseaux sociaux : Positif ou négatif ? | Sénégal | 2021



Question posée aux répondants qui avaient entendu parler des réseaux sociaux : Dans l'ensemble, pensez-vous que les effets des réseaux sociaux sur la société sont plutôt positifs, plutôt négatifs ou n'en avez-vous pas suffisamment entendu parler pour vous prononcer ? (Note : Les réponses excluent ceux qui n'avaient pas entendu parler des réseaux sociaux.)

Figure 14 : Impacts de l'usage des réseaux sociaux | Sénégal | 2021



Questions posées aux répondants qui avaient entendu parler des réseaux sociaux : Que vous utilisez personnellement ou non les réseaux sociaux, dites-moi s'il vous plaît si vous êtes d'accord ou en désaccord pour dire que les réseaux sociaux :

- Informent beaucoup les gens sur l'actualité ?
- Rendent les gens plus réceptifs aux fausses nouvelles ?
- Aident les gens à avoir plus d'impact sur les processus politiques ?
- Rendent les gens plus intolérants envers ceux qui ont des opinions politiques différentes ?

(% qui sont « d'accord » ou « tout à fait d'accord ») (Note : Les réponses excluent ceux qui n'avaient pas entendu parler des réseaux sociaux.)

Réglementation de l'accès et des informations diffusées sur l'Internet et aux réseaux sociaux

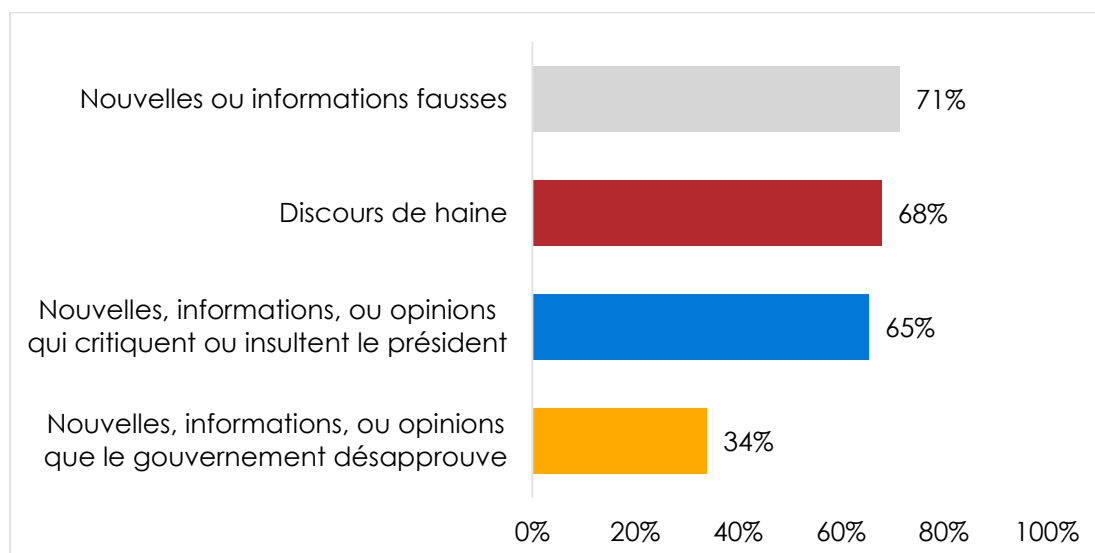
Bien que la grande majorité des Sénégalais soutiennent la liberté de la presse, nombreux sont les citoyens qui seraient d'accord à accepter des restrictions gouvernementales sur des types spécifiques de communication (Figure 15).

Plus de sept personnes sur 10 (71%) approuvent une intervention du gouvernement pour interdire la diffusion de fausses nouvelles ou informations. De plus, à peu près dans les mêmes proportions, les répondants expriment leurs accords pour proscrire tout discours de haine (68%) et toute information qui insulterait le président de la République (65%).

Toutefois, la majorité (58%) s'opposent à l'interdiction des nouvelles informations ou opinions que le gouvernement désapprouve, contre juste 34% qui se disent d'accord.

En dépit de la volonté de laisser au gouvernement la possibilité d'interdire certains types d'informations, la majorité (54%) des Sénégalais soutiennent que l'accès sans restriction à l'Internet et aux réseaux sociaux devrait être sauvegardé (Figure 16). Toutefois, un peu plus de quatre citoyens sur 10 (42%) sont favorables à une réglementation de l'accès à l'Internet et aux réseaux sociaux.

Figure 15 : Le gouvernement devrait-il pouvoir interdire certains types d'informations ? | Sénégal | 2021



Questions posées aux répondants : Dites-moi s'il vous plaît si vous êtes d'accord ou en désaccord que le gouvernement devrait pouvoir limiter ou interdire le partage :

De nouvelles ou informations fausses ?

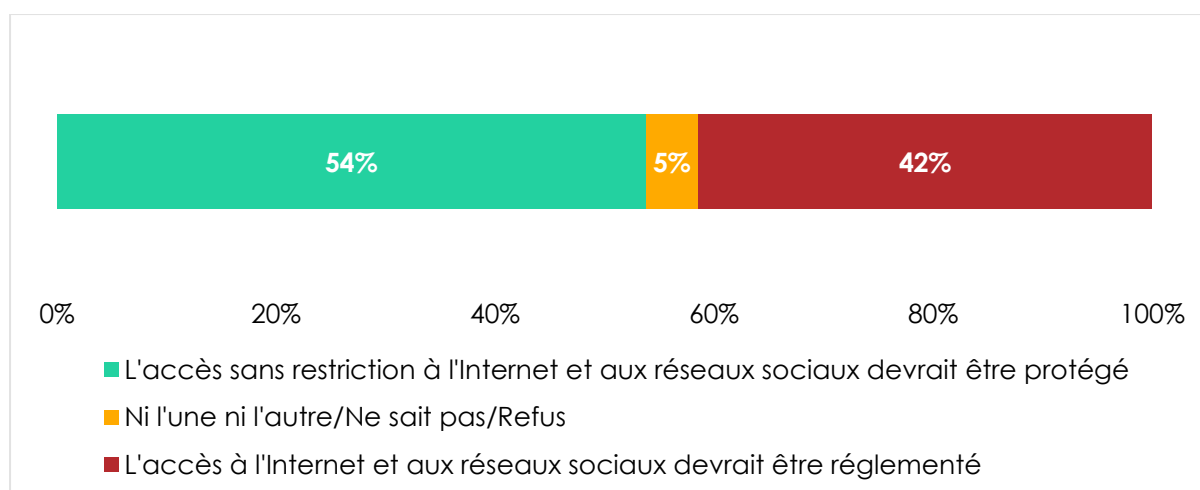
De nouvelles, informations, ou opinions que le gouvernement désapprouve ?

De nouvelles, informations, ou opinions qui critiquent ou insultent le président ?

De tout discours de haine, c'est-à-dire des nouvelles, informations, ou opinions destinées à attaquer ou à diffamer certains groupes sociaux ?

(% qui sont « d'accord » ou « tout à fait d'accord »)

Figure 16 : L'accès à l'Internet et aux réseaux sociaux devrait-il être réglementé ? | Sénégal | 2021



Question posée aux répondants : Laquelle des affirmations suivantes est la plus proche de votre opinion ?

Affirmation 1 : L'accès libre aux réseaux sociaux et à l'Internet rend les gens mieux informés et plus engagés comme citoyens, et devraient donc être protégés.

Affirmation 2 : Les informations sur l'Internet et les réseaux sociaux divisent les Sénégalais et devraient donc voir leur accès régulé.

(% qui sont « d'accord » ou « tout à fait d'accord » avec chaque affirmation)

Conclusion

Le développement rapide des technologies de la communication a engendré d'importantes mutations dans la manière dont les Sénégalais accèdent à l'information. La radio et la télévision restent les moyens d'informations les utilisés en raison de leur accessibilité et de leur usage facile qui ne nécessitent pas forcément des connaissances prérequis. Toutefois, les médias numériques sont de plus en plus prisés par les citoyens, ce qui tend à élargir la gamme de choix des Sénégalais pour s'impliquer davantage et se faire entendre.

Néanmoins, il subsiste des inquiétudes quant aux inégalités d'accès aux informations et par ricochet à la persistance de la fracture numérique. Les citadins, les hommes, les plus instruits, les jeunes et les riches sont plus susceptibles d'accéder aux médias numériques que les personnes résidant dans le milieu rural, les femmes, les moins instruits, les plus âgés et les plus pauvres.

Par rapport à l'impact des médias sociaux sur la société, les opinions des Sénégalais sont divisées. D'aucuns pensent que l'impact des réseaux sociaux est plutôt positif notamment en termes d'informations du public sur l'actualité et de leur implication dans les processus politiques. A l'opposé, certains citoyens craignent la prolifération des fausses informations et de l'intolérance.

Enfin, la plupart des Sénégalais semblent penser que ces avancées médiatiques devront être encadrées afin de limiter les dangers tout en sauvegardant l'accès et la liberté de la presse.

Références

- Agence Ecofin. (2021). Sénégal : 2 télévisions suspendues pour diffusion en boucle des troubles consécutifs à l'arrestation d'Ousmane Sonko. 8 mars.
- AITN. (2021). Tensions politiques au Sénégal : Des perturbations et coupures d'Internet signalées. 5 mars
- Daffe, G., & Diallo, F. L. (2011). La disparité de genre dans l'accès et l'utilisation des TIC au Sénégal/Gender disparity regarding access to and use of ICTs in Senegal. Africa Portal.
- Girard, C. (2019). De la presse en démocratie. PhilPapers.
- Krutz, J. C., & Koné, J. (2021). Espoirs et périls : Dans un paysage médiatique en mutation, les Africains ambivalents face aux réseaux sociaux mais opposés aux restrictions de l'accès. Dépêche d'Afrobarometer No. 410.

Mamadou Abdoulaye Diallo est ingénieur statisticien économiste et assistant de recherche au Consortium pour la Recherche Economique et Sociale (CRES), partenaire national de Afrobarometer au Sénégal. Email : mamadou.abdoulaye@cres-sn.org.

Afrobarometer, une organisation à but non-lucratif dont le siège se trouve au Ghana, est un réseau panafricain et indépendant de recherche. La coordination régionale de plus de 35 partenaires nationales est assurée par le Ghana Center for Democratic Development (CDD-Ghana), l'Institute for Justice and Reconciliation (IJR) en Afrique du Sud, et l'Institute for Development Studies (IDS) (University of Nairobi au Kenya). Michigan State University (MSU) et University of Cape Town (UCT) apportent un appui technique au réseau.

Le 8ème Round d'Afrobarometer bénéficie du soutien financier de la Suède à travers l'Agence Suédoise de Coopération pour le Développement International, de la Fondation Mo Ibrahim, d'Open Society Foundations, de la Fondation William et Flora Hewlett, de l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID) à travers l'Institut Américain de la Paix, du National Endowment for Democracy, de la Délégation de l'Union Européenne à l'Union Africaine, de Freedom House, de l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas en Ouganda, de GIZ, et de Humanity United.

Les dons permettent à Afrobarometer de donner une voix aux citoyens africains. Veuillez penser à faire une contribution (à www.afrobarometer.org) ou contacter Bruno van Dyk (bruno.v.dyk@afrobarometer.org) pour discuter d'un éventuel financement institutionnel.

Pour plus d'informations, veuillez visiter le www.afrobarometer.org.

Suivez nos publications à #VoicesAfrica.



Dépêche No. 451 d'Afrobarometer | 18 mai 2021